

Le 24 septembre 2019.

Procès-verbal de la session ajournée du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, mardi le 24 septembre 2019, à 19 heures, à laquelle sont présents :

Mesdames Lise Nolette, Nancy Delisle, conseillères
Monsieur Jean-Marie Poulin, conseiller
Formant quorum sous la présidence du maire, Madame Luce Périard

Madame Roseline Boucher, Messieurs Michel Roy, Jean-Luc Luc Lavigne sont absents.

Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

18-09-19 ENGAGEMENT EN EXTERNE, NETTOYAGE DES RÉSERVOIRS D'EAU POTABLE DE LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par M. Jean-Marie Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'engager la firme W. Water inc. Ivan au prix soumis dans l'offre du 21 août 2019, afin de procéder au nettoyage des 2 réservoirs d'eau potable de la municipalité de Notre-Dame-de-Ham, aussitôt que possible.

19-09-19 ACHAT MEUBLE BIBLIOTHÈQUE

Il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par M. Jean-Marie Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat d'un nouveau meuble pour la bibliothèque au prix de 130 \$ + le transport, à même le budget du comité de développement.

20-09-19

PROPOSITION D'HONORAIRES RÉVISÉE, REFUSÉ

Attendu une lettre de SNC-Lavalin le 16 septembre 2019 ;

Attendu une proposition d'honoraires révisée pour l'ingénierie des matériaux ;

Attendu que l'ajout aux quantités initiales prévues sont liées aux méthodes de travail de l'entrepreneur et des travaux de soir, fin de semaine ou fériés qui ont été effectués ;

Attendu que les heures effectuées en chantier ont été approuvées par le technicien quand il était sur place ;

Attendu un ajout de 3 332,50 \$ au bordereau initial pour terminer leur mandat ;

Attendu que la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham ne considère pas que c'est de sa responsabilité mais celle de l'entrepreneur ;

Il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham refuse de payer ces coûts supplémentaires au mandat initial donné.

Maison des Jeunes de Ham-Nord, : rencontre avec les responsables le 30 septembre.

Dépôt de la proposition d'assurances municipales pour 2020 : on demandera des prix pour la responsabilité civile supplémentaire et les cyberrisques. Retour au prochain conseil.

Le maire, par la signature du présent document, est en accord avec les résolutions et ne pose pas son veto.

Luce Périard, maire

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée (19h28).

Accepter sur proposition de Mme Lise Nolette

Seconder par Mme Nancy Delisle

En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.

Luce Périard, maire

Christiane Leblanc, g.m.a. grade 1
Directrice générale et secrétaire trésorière

